

Subsides

comme ailleurs au pays. J'aimerais me référer à certaines mesures qui ont été prises par le gouvernement canadien afin d'assurer une consolidation de la structure industrielle au Québec et dans le reste du pays. Par exemple, on sait que des secteurs sont particulièrement difficiles au Québec, on les appelle les secteurs mous. Ce sont les secteurs du textile, du vêtement et de la chaussure. Le gouvernement a annoncé un programme important, un programme quinquennal. Un budget d'environ 250 millions de dollars sera administré par l'Office canadien pour le renouveau industriel.

M. La Salle: Parlez-nous du domaine de la chaussure!

Une voix: Il ne connaît rien!

M. La Salle: Est-ce qu'il y a des pertes industrielles dans l'industrie de la chaussure?

M. Bussières: Le député de Joliette (M. La Salle) parle de l'industrie de la chaussure. Je crois qu'il ne connaît pas grand-chose à ce domaine, parce qu'il saurait, s'il examinait le rapport du Tribunal antidumping, s'il arrêterait de parler à travers son chapeau, comme l'a fait le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec qui contredit le ministre Parizeau, que la politique du gouvernement canadien en ce qui touche l'industrie de la chaussure est raisonnable et qu'elle permettra à l'industrie canadienne de la chaussure de continuer à intensifier sa modernisation, et à devenir de plus en plus concurrentielle. Que le député arrête de gueuler! Qu'il examine les programmes que le gouvernement canadien a mis de l'avant dans le passé avec l'Office canadien pour le renouveau industriel, en vue d'assurer le développement et le maintien des industries de chaussure au Canada, et il constatera que sa rhétorique n'arrive pas...

M. La Salle: Le député de Drummond (M. Pinard) l'a admis, et il siège du côté ministériel!

M. Bussières: ... il verra que sa rhétorique n'arrive pas au gros orteil des politiques économiques du gouvernement!

M. La Salle: Est-ce qu'il y a eu des pertes dans l'industrie de la chaussure? Huit mille pertes d'emplois?

Une voix: Il a mis l'Union nationale en faillite!

M. Bussières: Monsieur le président, l'ignorance du député de Joliette est bien connue...

Une voix: Sa grossièreté...

M. Bussières: ... sa grossièreté...

M. La Salle: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): L'honorable député de Joliette invoque le Règlement.

M. La Salle: Monsieur le président, je n'accepte pas les qualificatifs... Je demande tout simplement au ministre de nous dire si dans l'industrie de la chaussure il y a eu des milliers de pertes d'emploi ou non. Le député de Drummond...

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre! Je crois que l'honorable député de Joliette sait très bien qu'il ne s'agit pas d'un recours au Règlement. L'honorable ministre d'État (Finances)...

M. Bussières: J'aimerais rappeler également au député de Joliette que l'Office canadien pour le renouveau industriel ne se préoccupe pas seulement d'assurer l'intensification de la modernisation de ces entreprises, de ces secteurs mous, mais

qu'il voit également au bien-être des Québécois dans les collectivités qui dépendent de ces industries. Cet office s'est vu confier la tâche de créer de nouveaux emplois permanents pour les travailleurs qui pourraient être touchés par la conjoncture générale qui frappe de façon plus dure ces industries, lesquelles par leur structure-même constituent des secteurs mous.

Nous sommes aussi conscients du fait que l'industrie québécoise de la construction de navires, particulièrement dans la région de Sorel-Tracy, doit faire face à des difficultés. Les industries des pâtes et papiers et les industries de première transformation des métaux des régions de Schefferville, de Port-Cartier et de Sept-Îles doivent aussi s'adapter à de nouvelles conditions plus difficiles sur les marchés mondiaux. Afin d'aider ces entreprises et d'aider également les travailleurs de ces secteurs à s'adapter, le gouvernement canadien a créé en janvier dernier un programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre, programme qui est doté d'un budget quinquennal de 350 millions de dollars. Cette somme s'ajoute à une contribution de 135 millions de dollars du gouvernement canadien pour la modernisation de l'industrie québécoise des pâtes et papiers dans toutes les régions de la province. L'aide financière consentie dans le cadre du Programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre complète également une somme de 225 millions de dollars jusqu'en 1982-1983, en vertu du Programme national d'aide aux constructeurs de navires, afin de moderniser les chantiers de construction navale.

J'aimerais également ajouter, monsieur le président, que grâce à la politique énergétique du gouvernement canadien, la société Dome Petroleum s'est portée acquéreur du chantier de la société Davie Ship Building, à Lévis, ce qui doublera les emplois permanents au chantier de la Davie dans les prochaines années. C'est là, monsieur le président, une politique de développement économique réaliste et qui produit des fruits.

Dans le secteur de la technologie de pointe, où l'on crée des emplois permanents, le Québec est l'un des principaux bénéficiaires de l'aide du gouvernement canadien. D'ici 1985, le gouvernement du Canada consacra 476 millions de dollars au programme spatial canadien. Parmi les projets d'importance pour le Québec, il y a les télémanipulateurs pour les navettes spatiales américaines et la fabrication de satellites, d'antennes et de composantes pour les stations terrestres. Cet équipement sera fabriqué en très grande partie par la société Spar Aérospatiale Limitée, établie à Sainte-Anne-de-Bellevue. Des 132 millions de dollars engagés le mois dernier en vertu de ce programme, 50 millions de dollars iront au Québec, et environ 500 nouveaux emplois dans ce secteur de technologie de pointe seront créés dans la province de Québec. Cela, monsieur le président, c'est de la création d'emplois permanents, ce ne sont pas des palliatifs, ce ne sont pas, pour employer l'expression du regretté Réal Caouette, des «cataplasmes sur des jambes de bois.»

Le gouvernement canadien consacra plus de 32 millions de dollars d'ici 1983 à l'amélioration du système videotex bidirectionnel Télidon, système qui a été mis au point par des scientifiques du gouvernement du Canada et qui a été transféré avec succès au secteur privé. Des entreprises du Québec participent à certains aspects de la production et de l'essai de ce système. Télidon présente déjà des pages télévisées de *La Presse* aux abonnés du câble de Montréal. Un fonds spécial de 70 millions de dollars en vue de favoriser la mise au point et